



ADHÉREZ A LA GUILDE DES CARILLONNEURS DE FRANCE

Association Loi 1901

Si vous êtes carillonneur, acteur dans le monde campanaire, ou simplement passionné par tout ce qui concerne les cloches et les carillons, vous pouvez adhérer à la **Guilde des Carillonneurs de France**, et en devenir ainsi « **membre associé** ».

Ce titre de « associé » peut également s'appliquer à une personne morale (association ;

communauté ; entreprise ; etc.)

Un « associé » participe à toutes les activités proposées par la G.C.F., mais ne peut voter lors des Assemblées générales, ni appartenir au conseil d'administration.

Montant de la cotisation annuelle : 20 € - pour les étrangers : 22 € (voir tarif complet au verso)

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné (ou personne morale).....

.....

Adresse postale :

.....

Téléphone :

Adresse courriel :.....

désire adhérer à la **Guilde des Carillonneurs de France**, en tant que « associé », et je joins, à cet effet un chèque de réglant le montant de la cotisation annuelle.

àle signature

J'accepte par mon adhésion que mes données personnelles suivantes soient utilisées au sein de la Guilde, entre ses membres, pour des listes d'inscriptions à tous événements de la Guilde, pour l'édition d'un annuaire interne.

•nom

•prénom

•adresse postale

•adresse(s) électronique(s)

•numéro(s) de téléphone

•photographie dans le cadre des informations diffusées par la GCF

Ce bulletin d'adhésion doit être adressé à:

Monsieur Jacques MARTEL, trésorier de la G.C.F. (voir adresse au verso)

Dès la réception de ce bulletin d'adhésion, accompagné de son règlement, la G.C.F. s'engage à faire parvenir au nouveau membre un exemplaire des statuts de l'association, par lesquels il pourra prendre connaissance des conditions pour devenir membre titulaire.

Montant de la cotisation annuelle 2020

à la Guilde des Carillonneurs de France

Membre titulaire*	24,00 €
Membre postulant*	20,00 €
Membre associé	20,00 €
Membre étranger**	22,00 €
Membre bienfaiteur	50,00 € (<i>Minimum</i>)

Merci d'adresser votre règlement par chèque en € à:

Jacques MARTEL
Trésorier de la Guilde des Carillonneurs de France
11 rue Carnot
59380 BERGUES
France

**Pour pouvoir bénéficier du statut de membre titulaire ou de membre postulant, il faut obligatoirement être carillonneur pratiquant régulièrement l'art du carillon et justifier d'un niveau musical et instrumental minimum.*

***Pour les personnes n'ayant pas de compte bancaire en France, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées IBAN de la Guilde des Carillonneurs de France vous permettant de nous faire parvenir un virement en €, sans frais, ou à tarif réduit.*

IBAN International Bank Account Number

FR76 1562 9026 9100 0299 7374 094

BIC Bank Identification Code : CMCIFR2ACMN